



24-0010

FACTURE
DE CONTRAT DE FOURNITURE
D'ENERGIE ELECTRIQUE
N°240605-FR/ED0000058191
Du 14 juin 2024
VOS REFERENCES A RAPPELER :
IA/E21000545 (24028)

LES VERGERS DE LA BARTHELASSE
. 908 CHEMIN DU PETIT HOPITAL
84800 L ISLE SUR LA SORGUE

Votre contrat de fourniture d'énergie électrique N°E/PC5000873 Tarif Tarif Professionnel ST Electricité Verte. (Fin de contrat : 28/02/2025)
Segment de votre contrat : C5

Point de livraison : 25895658393170

Titulaire du contrat : LES VERGERS DE LA BARTHELASSE

Situé : . CHE DU MONT BLANC
ILE DE LA BARTHELASSE
84000 AVIGNON

Référence client : IA/E21000545

Mois de livraison : mai 2024

Voici la présentation simplifiée de votre facture, dont le détail figure au verso.

Abonnement	35,44	Euros
Consommation	0,22	Euros
Produit	0,01	Euros
Taxes	6,83	Euros

Total facture HT **42,50 Euros**

Total TVA **2,37 Euros**

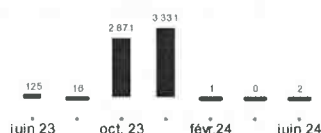
Total facture TTC **44,87 Euros**

Montant prélevé le 10 juillet 2024 **44,87 Euros**

Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie : www.energie-info.fr, le site d'information des pouvoirs publics."

Historique de votre consommation

■ Index relevé
■ Index estimé
■ Index déclaré



ENERGIES DU SANTERRE APE 3514Z SIRET 811 072 974 00017 N° TVA INTRA FR27811072974

ENERGIES DU
SANTERRE

TALON DE REGLEMENT

IA/E21000545 | 240605 - ED0000058191 | 14/06/24 | 44,87 €

Prélèvement automatique

Montant prélevé : 44,87 € le 10/07/2024
Banque : BNP-PARIBAS SA
BIC : BNPAFRPPAVI
IBAN : FR7630004021350001012080288
Titulaire : LES VERGERS DE LA BARTHEL
Référence Unique du Mandat :
++FR81EDS80B528EDSSAS00000647800001

Contrat d'électricité sur PDL 25895658393170 (. CHE DU MONT BLANC - ILE DE LA BARTHELASSE - 84000 AVIGNON -)

COMPTEUR	Nouvel index			Index ancien	Coef. lecture	Consommation
	Date	Mode	Valeur			
N° 021876698092 (A14C4 15/90 Mono)						(kWh)
Base	14/04/2024	Relevé	52071	52071	1	0
Base	14/05/2024	Relevé	52073	52071	1	2

	Base retenue	Prix Unitaire	Consommation	Abonnement	Tx loc.	TVA
		Euros	Euros HT	Euros HT	Oui/Non	%
Abonnement 35,44 € HT						
Du 01/05/2024 au 30/06/2024						
(TR) Prime fixe (Euros/an)	2 mois	17,72 /mois		35,44	Oui	5,50

	Base retenue	Prix Unitaire	Consommation	Abonnement	Tx loc.	TVA
		Euros	Euros HT	Euros HT	Oui/Non	%
Consommation 0,22 € HT						
Du 15/03/2024 au 14/04/2024						
(TR) Consommation (€/kW/an)	0 kWh	0,1122 /kWh	0,00		Oui	20,00
Du 15/04/2024 au 14/05/2024						
(TR) Consommation (€/kW/an)	2 kWh	0,1122 /kWh	0,22		Oui	20,00

	Base retenue	Prix Unitaire	Consommation	Abonnement	Tx loc.	TVA
		Euros	Euros HT	Euros HT	Oui/Non	%
Prestations sur contrat 0,01 € HT						
Du 15/03/2024 au 14/04/2024						
Garanties de capacités C5	0 kWh	0,00625 /kWh	0,00		Non	20,00
Du 15/04/2024 au 14/05/2024						
Garanties de capacités C5	2 kWh	0,00625 /kWh	0,01		Non	20,00

	Base retenue	Prix Unitaire	Consommation	Abonnement	Tx loc.	TVA
		Euros	Euros HT	Euros HT	Oui/Non	%
Taxes sur conso. 0,04 € HT						
Du 15/03/2024 au 14/05/2024						
Contribution service public électricité	2 kWh	0,0205 /kWh	0,04		Non	20,00

	Assiette	Taux	Montant	TVA
	Euros HT	%	Euros HT	%
Taxes 6,79 € HT				
CTA	30,92	21,93	6,79	5,50

Détail de la TVA	Taux de TVA	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
	5,50 %	42,23	2,32	44,55
	20,00 %	0,27	0,05	0,32

PENALITE DE RECOUVREMENT

Clients Pros: Conformément au décret n°2012-1115 du 02 octobre 2012, en cas de retard de paiement, des pénalités de 40 € forfaitaires seront imputées lors de la facture suivante. L'énergie est notre avenir, économisons-la !

MODALITES DE PAIEMENT

Heures d'ouverture : De 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00 du lundi au jeudi, de 8h à 12h et de 13h30 à 16h00 le vendredi.

* Par chèque bancaire, à l'ordre d'Energies du Santerre. * En espèces, présentez-vous muni de cette facture à nos bureaux.

* Par prélèvement, vous réglez par l'intermédiaire de votre établissement bancaire le montant de vos factures à l'échéance prévue.

* La mensualisation, vous payez vos factures en 10 mensualités par prélèvement : pas de déplacement, d'attentes, d'oublis

* Par virement sur notre compte : Societe Generale FR76 3000 3035 8400 0200 0318 407 BIC : SOGEFRPP

TVA option sur les débits

MEDIATEUR

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès d'Energies du Santerre n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie : Energie-Info, le service d'information des pouvoirs publics, N°Vert 0800 112 212 (appel gratuit depuis une ligne fixe) www.energie-mediateur.fr ou www.energie-info.fr

MOYENS D'ACCES AUX TARIFS

Sur notre site internet : www.energiesdusanterre.fr ou par téléphone au 03 22 73 31 82

RECLAMATIONS

Par courrier, Mail : contact@energiesdusanterre.fr ou au 03.22.73.31.82.